


The logo consists of a white lowercase letter 'a' inside a red square.The word 'Lauréat' is written in a dark font inside a yellow rounded rectangle.A white lightbulb icon is centered within a red circle that has a gradient from dark red at the top to light red at the bottom.

TROPHÉE DE L'INNOVATION AMIANTE — 2019 —

DOSSIER DE CANDIDATURE LES TROPHÉES DE L'INNOVATION AMIANTE SPA 2019

Ce dossier a pour objectif de vérifier que la nature de l'innovation est bien conforme aux critères définis. Si tel est le cas, vous recevrez un email de confirmation vous annonçant que votre innovation concoure à l'édition 2019.

Rappel des critères : votre innovation se doit d'être déjà en application ou au stade d'une opération pilote (exclusion des stades projet). Elle se veut éprouvée et au service des professionnels de la filière : repérage amiante, enlèvement/traitement de l'amiante, analyse, gestion des déchets et innovation numérique.

IDENTITÉ DU DÉPOSANT :

Exposant
Non exposant

Raison sociale de l'entreprise :

Statut juridique :

Adresse :

CP : Ville :

Site Internet :

Nom de la personne à contacter :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Email :

NOM DE L'INNOVATION : Si plusieurs innovations, faire une fiche par innovation.

CETTE INNOVATION A-T-ELLE DÉJÀ FAIT L'OBJET DE PRÉCÉDENTES PARTICIPATIONS À DES CONCOURS (PRDA, PTNB, AUTRES) ?

OUI, LEQUEL(S) ?

NON

DESCRIPTIF SIMPLIFIÉ :

Vous pouvez choisir de décrire l'innovation dans le cadre ci-dessous et/ou accompagner ce présent document de fichier(s) (texte, image, vidéo, site internet, etc...)

L'INSCRIPTION EST **GRATUITE POUR LES EXPOSANTS SPA PARIS 2019.**

Pour les non exposants, elle ne sera effective qu'après réception du bulletin accompagné d'un règlement de 290€ HT.

Par chèque :	Par virement :
À l'ordre de CEDILLE - CS 66862 35768 Saint-Grégoire	Banque Populaire IBAN : FR76 1670 7001 0261 1215 8237 145 BIC : CCBPFRPPREN

Renvoyer ce document à l'adresse suivante : contact@salon-amiante.fr

En cochant cette case, vous acceptez notre politique de confidentialité (disponible sur demande ou sur <https://www.salonamiante.fr/mentions-legales/>)

REGLEMENT :

Qui peut participer ?

Le concours est ouvert à toutes les entreprises exposant au Salon des Professionnels de l'Amiante Paris 2019 et non exposants

Quels types de solutions peuvent être présentés ?

La participation aux trophées est limitée aux produits, innovations techniques et / ou solutions à la condition que :

- Ils ont subi des essais et / ou sont déjà en cours d'application,
- Ils sont exposés pour la première fois au SPA Paris 2019 et / ou constituent une avancée significative par rapport à des présentations précédentes sur le salon,
- Ils sont jugés particulièrement innovants en termes de réalisation technique et économique

Critères d'évaluations :

- Degré d'innovation
- Avantages pour la filière
- Aspects économiques
- Mode de présentation

Frais d'entrée :

- Gratuit pour **les Exposants SPA 2019**
- Payant pour **les NON Exposants**, elle ne sera effective qu'après réception du bulletin accompagné d'un règlement de 290€ HT

DATE LIMITE DE DÉPÔT DE DOSSIERS : 31 AOÛT 2019

Les gagnants seront récompensés avec les prix suivants :

- Visibilité presse/média
- Présentation de l'innovation pendant 30 min dans la salle de conférence au SPA Paris 2019
- Diffusion d'un communiqué auprès de nos partenaires presse
- Reportage dans notre magazine Dimension Amiante et/ou Dimag
- 1 an d'abonnement à notre magazine Dimension Amiante
- 1 trophée

